

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°1 :

La morphologie de la feuille et les maladies des arbres les plus fréquentes en contexte de jardins historiques.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

### SUJET N°2 :

La taille des formes architecturées des végétaux et les méthodes.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

### SUJET N°3 :

Quelles méthodes pour désherber une allée peu fréquentée par le public et comment l'organiser en fonction des surfaces à traiter ?

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°4 :

Décrivez et expliquez le fonctionnement et les besoins d'une plante.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°5 :

Comment fonctionne une greffe végétale et quelles sont les différentes méthodes de greffage ?

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°6 :

Expliquez ce qu'est un jardin de pluie et parlez des autres manières de rationaliser l'usage et la consommation de la ressource en eau dans les jardins.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°7 :

Décrivez les phases de la restauration d'un parterre d'un jardin régulier.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°8 :

Expliquez les divers modes de multiplication des végétaux.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°9 :

Les objectifs d'une prairie fleurie et ses opérations de fauchage.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°10 :

Décrivez le mode opératoire pour la création et l'entretien d'un gazon d'ornement.

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°11 :

Comment intégrer un fleurissement durable dans un jardin historique ?

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°12 :

Quelles étapes pour construire un projet de remplacement d'arbres d'alignements supposés sénescents/malades/fragiles ?

# Ministère de la culture

## Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », session 2024

### Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte une seule page.

#### SUJET N°13 :

Aujourd'hui, face à quelles problématiques sont confrontés les buis, quelles peuvent-être les alternatives pour remplacer le buis et quels critères prendre en compte dans le choix des alternatives ?